



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 27 novembre 2013 — N° 97

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Claveau (Dubuc) fait une déclaration afin de féliciter La Vieille Ferme de Saint-Fulgence.

Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration afin de féliciter Mme Monique Lefebvre, lauréate de la médaille de l'Assemblée nationale.

Mme Gadoury-Hamelin (Masson) fait une déclaration concernant le 30^e anniversaire de l'organisme Les Amis de Lamater.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de rendre hommage à la Fondation de l'Est et à son Centre Rêves et Espoir.

Mme Roy (Arthabaska) fait une déclaration concernant le Musée Laurier.

27 novembre 2013

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration concernant L'Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve qui fête ses 35 ans.

M. Iracà (Papineau) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Mélanie Lacasse, docteure de cœur et de famille.

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire de la Promenade Bellerive.

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Richard Mercier, professeur à l'école des Jeunes-du-Monde.

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration concernant les 10 ans de Contact'L de Varennes.

À 9 h 57, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 12.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

Mme Larouche, ministre déléguée aux Affaires autochtones, dépose :

Le décret n° 1157-2013 concernant l'entrée en vigueur de la Convention complémentaire n° 23 à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois;
(Dépôt n° 1370-20131127)

La Convention complémentaire n° 23 à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (versions française et anglaise).
(Dépôt n° 1371-20131127)

M. Bédard, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 20 concernant les dossiers d'accidents qui sont transférés par la Commission de la santé et de la sécurité du travail aux nouveaux acquéreurs d'entreprises, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 5 novembre 2013 par M. Bonnardel (Granby);
(Dépôt n° 1372-20131127)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 24 octobre 2013 par M. Marsan (Robert-Baldwin) concernant l'opposition au projet de loi n° 52, Loi concernant les soins de fin de vie.
(Dépôt n° 1373-20131127)

M. le président dépose :

Le rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2013-2014 intitulé *Vérification de l'optimisation des ressources – Automne 2013*. Ce document est accompagné d'une présentation du contenu du rapport.

(Dépôt n° 1374-20131127)

Dépôts de rapports de commissions

M. Gautrin (Verdun), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 22 octobre et les 12, 14, 19 et 21 novembre 2013, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 39, Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1375-20131127)

M. Ferland (Ungava), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 4, 10, 11 et 12 juin et le 26 novembre 2013, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 35, Loi modifiant le Code civil en matière d'état civil, de successions et de publicité des droits. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1376-20131127)

Dépôts de pétitions

Mme David (Gouin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 931 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la restriction des importations et de la revente de produits alcoolisés russes par la Société des alcools du Québec.

(Dépôt n° 1377-20131127)

Mme David (Gouin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 602 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les compressions budgétaires dans les commissions scolaires et l'investissement dans le soutien scolaire.

(Dépôt n° 1378-20131127)

27 novembre 2013

M. Bolduc (Mégantic), au nom de Mme Vallières (Richmond), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 78 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les frais exigés aux parents par les commissions scolaires.

(Dépôt n° 1379-20131127)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Trudel (Saint-Maurice) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 43 citoyens et citoyennes de la circonscription de Saint-Maurice, concernant le maintien du diplôme technique en soins infirmiers.

(Dépôt n° 1380-20131127)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, dépose :

Copie d'un document intitulé *Annonces de projets par le gouvernement du Parti québécois – 19 août au 20 novembre 2013*.

(Dépôt n° 1381-20131127)

Votes reportés

Tel que convenu lors de la séance du 26 novembre 2013, la motion de M. Bédard, leader du gouvernement, proposant que le projet de loi n° 37, Loi interdisant certaines activités destinées à rechercher ou à exploiter du gaz naturel dans le schiste, soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement, est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

27 novembre 2013

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 75 en annexe)

Pour : **52** Contre : **58** Abstention : **0**

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Vallée (Gatineau), conjointement avec Mme Hivon, ministre déléguée aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, Mme Roy (Arthabaska), Mme David (Gouin) et M. Rathé (Blainville), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 26^e Semaine de prévention de la toxicomanie qui a eu lieu du 17 au 23 novembre dernier;

QU'elle affirme l'importance qui doit être accordée à la prévention et à l'amélioration de l'accessibilité aux soins et aux services d'accompagnement, de thérapie et de réinsertion sociale;

QU'elle salue le travail effectué au quotidien par les nombreux professionnels et bénévoles qui œuvrent auprès des personnes ayant des problématiques de dépendances;

Qu'elle exprime toute sa solidarité envers les personnes aux prises avec un problème de toxicomanie ainsi qu'à leurs proches.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

27 novembre 2013

M. Dubé (Lévis), conjointement avec M. Carrière (Chapleau) et M. Rathé (Blainville), présente une motion concernant le traitement fiscal des avantages consentis aux employés et aux retraités de la Société des alcools du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Gaudreault, ministre des Transports et ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, conjointement avec Mme Houda-Pepin (La Pinière), M. Caire (La Peltrie), Mme David (Gouin) et M. Rathé (Blainville), propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral d'accélérer l'échéancier pour le remplacement de l'actuel pont Champlain en y intégrant le choix du gouvernement du Québec pour le transport collectif sur la nouvelle structure, un système de type léger sur rail, et qu'il réponde positivement aux attentes de l'ensemble des élus de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Houda-Pepin (La Pinière) dépose :

Copie d'un communiqué de presse, en date du 11 juillet 2007, émis par Mme Fatima Houda-Pepin, députée de La Pinière, intitulé *Le système léger sur rails : Le dossier avance du côté de Québec.*

(Dépôt n° 1382-20131127)

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Khadir (Mercier) propose :

QUE l'Assemblée nationale presse le gouvernement fédéral d'adopter rapidement les initiatives permettant de renforcer le régime de sécurité des pipelines et exige que les entreprises exploitant les grandes conduites de pétrole brut disposent d'une couverture d'assurance minimale d'un milliard de dollars, suffisante pour couvrir l'intégralité des coûts de décontamination dans l'éventualité d'un déversement pétrolier et ceci afin d'éviter les conséquences financières pour le public dans les cas de faillites d'entreprises.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des institutions, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 65, Loi concernant le remplacement et la reconstitution des actes notariés en minute détruits lors du sinistre ferroviaire du 6 juillet 2013 dans la Ville de Lac-Mégantic, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques le 3 décembre 2013 et qu'à cette fin, elle entende l'organisme suivant :

Chambre des notaires du Québec

QUE la durée maximale de l'exposé pour chacun des intervenants soit de 10 minutes et que l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes;

QUE le temps dévolu au parti formant le gouvernement soit de 24 minutes et que le temps dévolu aux députés de l'opposition soit de 26 minutes;

27 novembre 2013

QUE le ministre de la Justice soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières en vue d'étudier l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre North Westover et Montréal décrit notamment dans le document intitulé *Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge*;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 64, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 52, Loi concernant les soins de fin de vie.

M. Cousineau, deuxième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de la culture et de l'éducation se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire; puis en séance publique afin de procéder à l'audition des dirigeants de l'Université du Québec à Montréal.

AFFAIRES DU JOUR

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 5 novembre 2013, a procédé à l'audition du président-directeur général et du président du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ sur les mesures d'amélioration de sa gouvernance, plus particulièrement les changements apportés en 2009, ainsi que de l'Autorité des marchés financiers. Le rapport contient deux recommandations.

M. Cousineau, deuxième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la tenue de ce débat : 51 minutes 18 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 45 minutes 36 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 17 minutes 6 secondes sont allouées au 2^e groupe d'opposition; 6 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué aux groupes parlementaires en proportion de leur représentation à l'Assemblée. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Un débat s'ensuit.

À 13 heures, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 heures.

27 novembre 2013

L'Assemblée poursuit le débat sur la prise en considération du rapport de la Commission des finances publiques.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Ouellette (Chomedey) dépose :

Un extrait du site Web de CNW Telbec, en date du 10 juillet 2008, intitulé *Capital BLF inc. confirme la clôture d'un placement privé de 2 999 999,70 \$ d'actions ordinaires.*

(Dépôt n° 1383-20131127)

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

À 15 h 50, à la demande de M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée, M. Ouimet, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 16 h 15.

Les travaux reprennent à 16 h 15.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 236 du Règlement, M. St-Arnaud, ministre de la Justice, propose que le principe du projet de loi n° 65, Loi concernant le remplacement et la reconstitution des actes notariés en minute détruits lors du sinistre ferroviaire du 6 juillet 2013 dans la Ville de Lac-Mégantic, soit maintenant adopté.

27 novembre 2013

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 65 est adopté.

M. St-Arnaud, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 65 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

M. St-Arnaud, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 28 novembre 2013, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 16 h 53, Mme Poirier, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 28 novembre 2013, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

27 novembre 2013

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Bédard, leader du gouvernement :

(Vote n° 75)

POUR - 52

Beaudoin (PQ)	Duchesne (PQ)	Lelièvre (PQ)	Richer (PQ)
Bédard (PQ)	Dufour (PQ)	Lisée (PQ)	Roy (PQ)
Bergeron (PQ)	Ferland (PQ)	Malavoy (PQ)	(Bonaventure)
Bérubé (PQ)	Gadoury-Hamelin (PQ)	Maltais (PQ)	St-Arnaud (PQ)
Blanchet (PQ)	Gaudreault (PQ)	Marceau (PQ)	Therrien (PQ)
Bouillé (PQ)	(Jonquière)	Marois (PQ)	Traversy (PQ)
Breton (PQ)	Gendron (PQ)	McKay (PQ)	Trottier (PQ)
Bureau-Blouin (PQ)	Goyer (PQ)	Ouellet (PQ)	Trudel (PQ)
Cardin (PQ)	Hébert (PQ)	Pagé (PQ)	(Saint-Maurice)
Champagne (PQ)	Hivon (PQ)	Pelletier (PQ)	Turcotte (PQ)
Chapadeau (PQ)	Khadir (IND)	(Saint-Hyacinthe)	Villeneuve (PQ)
Claveau (PQ)	Kotto (PQ)	Proulx (PQ)	Zakaïb (PQ)
Cloutier (PQ)	Larouche (PQ)	Richard (PQ)	
David (IND)	Leclair (PQ)	(Îles-de-la-Madeleine)	
De Courcy (PQ)	Léger (PQ)	Richard (PQ)	
		(Duplessis)	

CONTRE - 58

Arcand (PLQ)	Diamond (PLQ)	Marsan (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bergman (PLQ)	Drolet (PLQ)	Martel (CAQ)	Sklavounos (PLQ)
Billette (PLQ)	Dubé (CAQ)	Ménard (PLQ)	Spénard (CAQ)
Blais (PLQ)	Dutil (PLQ)	Moreau (PLQ)	St-Amand (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Fournier (PLQ)	Morin (PLQ)	St-Laurent (CAQ)
(Jean-Talon)	Gaudreault (PLQ)	Ouellette (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Bolduc (PLQ)	(Hull)	Ouimet (PLQ)	Tanguay (PLQ)
(Mégantic)	Gautrin (PLQ)	(Fabre)	Thériault (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Hamad (PLQ)	Paradis (PLQ)	Trudel (CAQ)
Boulet (PLQ)	Houda-Pepin (PLQ)	Poëti (PLQ)	(Charlesbourg)
Caire (CAQ)	Iracà (PLQ)	Ratthé (IND)	Vallée (PLQ)
Carrière (PLQ)	Kelley (PLQ)	Reid (PLQ)	Vien (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Le Bouyonnec (CAQ)	Rotiroti (PLQ)	Weil (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Legault (CAQ)	Rousselle (PLQ)	
Daneault (CAQ)	Lessard (PLQ)	Roy (CAQ)	
de Santis (PLQ)	Lévesque (CAQ)	(Montarville)	
Deltell (CAQ)	Marcoux (PLQ)	Roy (CAQ)	
		(Arthabaska)	